

MÉDIAS/BAVURES POLICIÈRES :

Le Ministre Yark met aux arrêts les gendarmes indécents et présente en toute humilité ses excuses à la presse



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

P3

"Nous ne savons pas pourquoi ils sont allés jusqu'à exercer de violences sur le journaliste"



Agouta Aladjou, SG ATC

Société/Hausse des prix des produits pétroliers : P.6
Une décision "unilatérale" du gouvernement, selon des associations de consommateurs et syndicats de travailleurs

Les raisons de la flambée des prix des produits pétroliers, selon Djossou Sémodji



Le ministre Sémodji Djossou de la Planification

BON A SAVOIR :

Suspension de la fourniture de l'énergie électrique pour non paiement de factures et rétablissement



Dr Gnadé Djétéli, DG de la CEET

P.2

ECONOMIE/Pour une qualité élevée de la norme ITIE dans la mise en œuvre du processus au Togo: Un atelier de concertation Gouvernement-partenaires techniques et financiers s'est tenu le vendredi dernier à Lomé

P.5



Le PM Ahoomey-Zunu

Hervé Assah de la Banque Mondiale

DÉVELOPPEMENT A LA BASE
Curiosité et grand intérêt des populations à la base lors des séances régionales autour du Fonds National de la Finance Inclusive

P.5



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base

FOOTBALL
Fin du contrat de Didier Six: Après le bilan, la décision finale...

P.7

CULTURE/Femme Leader 2014 :
La 5ème édition prévue le 8 mars, seules les nominées des autres éditions à l'honneur



Mme Sambiani-Bagnah, Femme Leader 2013

P.7

Lisez-nous désormais sur le: www.lemedium.info avec:



Météo

Mardi 21 Janvier 2014
Matin:
Ciel peu nuageux
25°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
32°C

EDITO

Le chômage des jeunes menace la stabilité de l'Afrique

Les jeunes Africains sans emploi sont "une menace pour la stabilité" du continent, ont estimé le 13 janvier à Dakar les intervenants à une rencontre organisée par les Nations unies et le réseau des jeunes leaders d'Afrique et de la diaspora.

La jeunesse africaine forme plus de 40% de la population active du continent. Le taux global du chômage en Afrique de l'Ouest dépasse 30%. Selon l'ONU, l'Afrique compte 200 millions d'habitants âgés de 15 ans à 24 ans. 70% de cette population - la plus jeune au monde - à moins de 30 ans et le taux de chômage des jeunes est le double de celui des adultes.

"Sur 75 millions de jeunes chômeurs dans le monde, 38 millions sont en Afrique, soit un taux moyen de 10,3% sur le continent", a indiqué Dramane Haïdara, directeur adjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) au Sénégal.

Ces jeunes Africains chômeurs sont âgés de 18 à 35 ans, a précisé M. Haïdara.

Ce chômage des jeunes met en péril la stabilité des pays africains. Les jeunes chômeurs aigris se laissent facilement embrigader dans les réseaux terroristes et les trafics en tous genres. Ils peuvent être manipulés par les contestataires les plus violents

C'est pourquoi Mme Aminata Touré, la chef du gouvernement du Sénégal, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de la rencontre, a estimé que "le moment est venu" de "faire des jeunes l'avenir du continent. Ça doit être la priorité des priorités".

Koffi SOUZA

Libre opinion :

Limitation des mandats : Mythe et réalité

LE DÉBAT sur la limitation des mandats fait rage sur le continent africain, sans que les pays africains aient posé le problème sur le vrai visage de la question. Au Togo, au Burkina, au Bénin, au Ghana, en Guinée, au Mali, au Nigéria etc. la question qui taraude les politiciens et tous les peuples africains est de savoir comment organiser des élections crédibles et vraiment transparentes. Si les élections reflètent la réalité des résultats issus des urnes, la question de la limitation des mandats ne se poserait même pas, puisque le peuple peut librement choisir, par référendum national ou par voie parlementaire, la durée des mandats, leur renouvellement ou non et le nombre de fois qu'un élu peut être reconduit ou non à son poste...

Les africains ont passé sous silence un fait très important survenu au Libéria, il y a des mois de cela : le peuple Libérien a dit Non, à une forte majorité, à un projet de révision constitutionnelle, présenté par la Présidente libérienne, Helen Sirlif Johnson ! Cela veut dire, que si un chef d'Etat en fonction veut modifier la Constitution, libre à lui de le faire, en respectant la volonté du Peuple. Le peuple dira Non ou Oui à son projet, et le problème réside dans la crédibilité du scrutin. Si le peuple dit Oui au projet de modification (ou amendement, ou de révision) de la Constitution, tout le monde s'incline et le débat est clos. S'il dit Non, le débat est aussi clos !

A. Prenons l'exemple des Etats-Unis d'Amérique

C'est la première puissance mondiale, et pays de la vraie démocratie, que nous envions tous. Il y a eu, depuis que le pays de l'Oncle Sam est indépendant... 27 (vingt sept) amendements ratifiés qui ont reçu l'approbation des Congrès ; depuis en fait la signature de la Constitution originelle des USA...

Avant qu'un amendement puisse entrer en vigueur, il doit être proposé à tous les Etats de l'Union par un vote aux deux tiers (2/3) des deux chambres du Congrès ou par une Convention convoquée par les deux tiers (2/3) des Etats et ratifiés par les trois quarts (3/4) des Etats, ou par trois quart (3/4) des conventions de celui-ci, la méthode de ratification étant déterminée par le Congrès au moment de la proposition. A ce jour,

aucune convention pour proposer des amendements n'a été appelée par les Etats, et une seule fois, en 1933, pour la ratification du 21ème amendement la méthode de la convention de ratification a été employée...

Prenons le 22ème amendement de la Constitution américaine qui stipule : " Limite le Président à deux mandats, soit un maximum de 10 ans (par exemple, si un vice- président ne sert pas plus de la moitié du mandat d'un Président, il ou elle peut être élu à deux autres mandats (4 ans). "

En clair, cet amendement a été complété par une mention qui prévoit qu'en cas de décès ou de démission du Président, le Vice Président assume ses fonctions et que, s'il est Président pendant plus de deux ans, il ne peut être réélu qu'une fois, c'est-à-dire que ce vice Président, devenu Président pendant plus de six ans, ne peut être réélu au cours des 4 années qui suivent. En termes plus clairs, si le Vice Président remplace le Président décédé ou démissionnaire dans les deux premières années de son mandat, il ne peut être élu qu'une seule fois ! S'il le remplace après les 24 premiers mois du mandat, il peut être élu et réélu une seule fois, ce qui lui fait 4 ans + 4 ans + 22 mois (par exemple), ce qui lui fait presque dix (10) ans (en fait 10 ans moins deux mois !)

En fait, l'histoire de mandats présidentiels limités à deux (2) remonte à George Washington, qui a quitté volontairement sa fonction de Président des USA, après son second mandat, et ceci a créé une règle qui est devenue une coutume Constitutionnelle, aucun Président ne s'était présenté une 3ème fois par la suite, à l'exception de Franklin ROOSEVELT, qui brigua un 3ème mandat pendant la seconde guerre mondiale (avant que les USA entrent en guerre), et un 4è mandat en 1944. A l'issue de la guerre, la pratique instaurée par George Washington fut inscrite dans la Constitution par ce fameux 22ème amendement, adopté le 27 février 1951...

Pour nous résumer, toute modification (amendement) constitutionnelle peut se faire à tout moment de la vie politique d'une nation, si le peuple dit Oui à ce projet, mais à condition que l'élection soit à 100% démocratique. Mais le Chef d'Etat qui introduit ce projet de révision est exclu par définition, du bénéfice (ou des dés-avantages) de cette révision constitutionnelle...

Ainsi, Barak OBAMA, peut introduire un projet de révision (ou de modification) constitutionnelle portant le mandat présidentiel à cinq (5) ans, ou le réduisant à trois (3) ans, mais en aucun cas, cette révision constitutionnelle, si elle est votée, ne le concerne pas. Il finit son deuxième mandat de 4 ans et il s'en va !

B. Prenons les cas de l'Allemagne et de l'Angleterre qui sont des systèmes parlementaires

Le Président de l'Allemagne est élu par la BUNDESTAG pour un mandat de 5 ans, alors que le Premier Ministre (le ou la chancelière) est élu pour quatre (4) ans renouvelables. Angela Dorothea Merkel est réélue pour un troisième mandat en 2013 ! Elle a déjà fait deux mandats (2005-2009 et 2009-2013) et son 3ème mandat finira en 2017. Fera-t-elle un 4ème mandat en 2017-2021 ? Cela ne gêne pas les Allemands, si elle est toujours efficace au pouvoir comme elle l'est aujourd'hui.

Le Premier Ministre britannique est élu pour 4 ans renouvelables. Ainsi Anthony Charles Lynton Blair (Tony BLAIR) a dirigé le pays du 2 mai 1997 au 27 juin 2007. Quant à Margaret Thatcher, elle a dirigé le Parti Conservateur de 1975 à 1990 (soit 15 ans) et a été Premier Ministre, du 4 mai 1979 au 28 novembre 1990. Elle a remporté trois élections générales consécutives et réussi à gérer la crise économique, la guerre des Malouines, la grève des mineurs etc. La " dame de fer " (comme l'a surnommé le journal soviétique " l'étoile rouge ") aurait pu faire 4 mandats si elle n'avait pas démissionné de son poste de Chef du Parti Conservateur et Premier Ministre britannique. Elle a laissé sa place à John Major, qu'elle a soutenu, contre Michael Heseltine, pour diri-



Dr IHOU David

ger le Parti Conservateur et assumer le poste de Premier Ministre britannique.

C. Prenons quelques cas spécifiques dans le monde

En Corée du Sud, le mandat du Président de la République est de 5 ans et il ne peut être réélu...

En suisse : L'assemblée fédérale élit pour un an un des membres du Conseil Fédéral à la Présidence de la Confédération et un autre à la vice-présidence. Les mandats ne sont pas renouvelables pour l'année suivante.

Au Costa Rica, le mandat du Président est de 4 ans et il est aussi Chef du gouvernement. L'Assemblée législative est aussi élue pour 4 ans et compte seulement 57 députés pour une population de 4,8 millions d'habitants, une espérance de vie de 79, 4 ans (PNUD, 2012), une superficie de 51.100 Km²

En République de PANAMA, le Président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans non renouvelable (il ne peut être réélu au poste de Président de la République pour les deux mandats présidentiels suivants immédiatement celui pour lequel il a été élu. Il est le Chef de l'Etat et du gouvernement. C'est sur la base de la Constitution de 1972, modifiée en 1978, 1983 et 1994!

Il y a deux vice-présidents élus au suffrage universel, en même temps que le Président, sur le même bulletin de vote et ils ne peuvent être réélus, comme le Président. Il n'y a pas de deuxième tour. Le gouvernement actuel ne compte que (12) ministres !

A Suivre...

Suspension de la fourniture de l'énergie électrique pour non paiement de factures et rétablissement

Suspension de la fourniture de l'énergie électrique pour non paiement de factures et rétablissement

- i) Le paiement des factures de consommation d'énergie électrique doit être effectué avant la date limite de paiement indiquée sur chaque facture ;
- ii) Après l'échéance de la date limite de paiement, la CEET est autorisée à suspendre la fourniture de l'énergie électrique à tout Abonné qui n'a pas payé sa facture ;
- iii) L'Abonné doit s'acquitter, en plus du montant de la facture, des frais de coupure et de rétablissement prévus au Bordereau de Prix en vigueur ;
- iv) Dans le cas de non paiement de la facture à l'échéance, la CEET oblige, avant toute suspension de la fourniture de l'énergie électrique, à :
 - a) Ne pas effectuer les coupures les week-ends et les jours fériés,



Gnanè Djétéli, DG CEET

b) Rétablir tout Abonné ayant payé sa facture ou ayant conclu un accord de paiement, dans les vingt quatre (24) heures suivant le paiement, ou la conclusion de l'accord de paiement.

Source : Extrait du Règlement Technique de Distribution d'Energie Electrique (RTD) Février 2012



SOGESTI
Intégrateur de Système d'information
Communication - Formation - Conseil
support@sogesti.net / www.sogesti.net

- www.sogesti.net
- Cabinet d'experts en système d'information-
Archivage-Sécurité-Formations-Assistance
Tel : 22 20 05 53 info @sogesti.net
- www.emploiogo.com
- Pour trouver un emploi et recruter rapidement
- www.marchespublicstogo.com
- Liste des marches publics et privés en temps réel.
- www.togoentreprise.com
- Annuaire des entreprises et recherche de partenaires
- www.pcrroom.ch
- Vente de serveurs -scanners pro-bureautique
- www.easydnatogo.com
- Spécialiste des tests ADN



LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

Récépissé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse,Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Ogouki ATAKPA

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,
Doullassamé-LOME Tél :9012 3730

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis votre hebdomadaire "Le Médium" dans les kiosques et chez vos marchands de journaux.
Prochaine parution le mardi 28 Janvier 2014

MEDIAS/BAVURES POLICIERES :

Le Ministre Yark Damehame met aux arrêts les gendarmes indécents et présente en toute humilité ses excuses à la presse

"Nous ne savons pas pourquoi ils sont allés jusqu'à exercer de violences sur le journaliste"

"A AUCUN moment, les chefs ne disent aux éléments de violenter les journalistes. Nous savons ce que vous nous apportez comme assistance dans notre travail", a déclaré dimanche dernier lors d'une conférence de presse le ministre de la sécurité le Colonel Yark Damehame, suite aux violences exercées par des gendarmes sur un journaliste.

Jeudi dernier, Kossi Thémanou, journaliste stagiaire au bimensuel Focus Infos a été tabassé dans le quartier Hanoukopé par des gendarmes lors d'une Opération Entonnoir (saisie d'essence frelatée), alors qu'il tentait d'interviewer une dame témoin de l'opération et de prendre de photos.

Selon le ministre, M. Thémanou faisait son travail de journaliste quand il a constaté des éléments de la gendarmerie mener l'opération.

"Il a commencé par faire son travail de journaliste, il a même exhibé sa carte. Mais cela ne les a pas empêché de l'embarquer, après l'avoir bousculé. Ils lui avaient donné quelques coups. Arrivé à la gendar-



Kossi Thémanou Focus Infos

merie, il a été également roué de coups. Pris de remords, ils lui ont demandé d'accepter le règlement de cet incident à l'amiable", a expliqué le ministre.

"A aucun moment, les chefs ne disent aux éléments de violenter les journalistes. Nous savons ce que vous nous apportez comme assistance dans notre travail. Eux-mêmes le savent. Et nous leur demandons de faire le travail de façon professionnelle", a souligné le Colonel Yark



Le ministre Yark Damehame de la Sécurité

Damehame.

"Nous ne savons pas pourquoi ils sont allés jusqu'à exercer de violences sur lui", a indiqué le ministre, affirmant que les deux éléments (adjudants gendarmes) sont "mis aux arrêts".

"Ce sont des hommes et des femmes que nous conduisons. Ce n'est pas aussi facile (...). Nous allons continuer par travailler", a-t-il ajouté.

Samedi dernier, le ministre avait présenté ses "excuses" au journaliste violenté. Il a également rencontré ce dernier, son directeur ainsi que des responsables de l'Union des

Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP).

Le Ministre Col Yark Damehame a également décidé de rembourser les frais médicaux au journaliste. M. Thémanou avait reçu des "soins d'urgence dans une clinique" de la capitale.

Dans un communiqué conjoint, l'UJIT et le CONAPP avaient demandé au ministre de la sécurité d'infliger des "sanctions exemplaires" aux gendarmes, auteurs de ces agressions, afin de "dissuader à l'avenir, toute quelconque velléité de récidive".

CONAPP UJIT

COMMUNIQUE

(RELATIF A L'AGRESSION DE THEMANOU Kossi, JOURNALISTE STAGIAIRE AU BIMENSUEL D'INFORMATIONS FOCUS INFOS)



Jacques Djakouti, Pdt CONAPP

Le jeudi 16 janvier dernier, alors qu'il était tombé par hasard sur une Opération Entonnoir dans le quartier Gbadagbo, le confrère Kossi THEMANOU, journaliste stagiaire au bimensuel FOCUS INFOS s'est fait agresser par plusieurs gendarmes. Son tort est d'avoir sorti son enregistreur pour recueillir les témoignages d'une dame présente sur les lieux et son appareil photo pour prendre des clichés. Malgré le fait qu'il ait décliné son statut et ait montré son badge estampillé "Journaliste", il a été tabassé à l'aide de crosse de fusil et des coups de cordelettes.

Il sera ensuite conduit dans les locaux de la gendarmerie où il sera encore une fois objet de coups et de menaces de mort de plusieurs agents, après qu'ils l'aient dépouillé de ses matériels professionnels.

Relaxé quelques heures plus tard sans excuses et le refus de recevoir sa plainte contre les agents qui l'ont brutalisé, le confrère THEMANOU a dû subir des soins d'urgence dans une clinique et se trouve dans une incapacité de travail de plusieurs jours.

L'UJIT (Union des Journalistes Indépendants du Togo) et le CONAPP (Conseil National des Patrons de Presse) condamnent avec la dernière rigueur cette agression intolérable d'un journaliste dans l'exercice de sa profession.

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) rappellent aux agents des forces de l'ordre que la liberté de la presse est garantie par la Constitution et ne saurait s'accommoder d'entraves comme celles vécues par le confrère.

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) demandent au Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile que des sanctions exemplaires soient prises à l'encontre de ces agents afin de dissuader à l'avenir, toute quelconque velléité de récidive.

L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT) et le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) expriment leur soutien au confrère Kossi THEMANOU et à toute la Rédaction du Bimensuel FOCUS INFOS.

Fait à Lomé, le 17 janvier 2014

Pour le CONAPP

Pour l'UJIT

Jacques DJAKOUTI

Crédo TETTEH

Nos remerciements aux agences savoirnews, afreepress et republicoftogo pour leur collaboration

QUE RETENIR DE LA REACTION DU COL YARK DAMEHAME ?

Décourager les éventuels égarements et investir dans l'éducation civique à tous les niveaux

La sortie médiatique du Col Yark Damehame à la suite de la bavure de certains de ses éléments, indécents, montre à suffisance que les choses évoluent et qu'il y a des efforts très sensibles qui se font afin que les gendarmes et policiers ne puissent abuser de leurs prérogatives pour terroriser les pauvres citoyens.

Aussitôt informé de la triste situation par les responsables de l'UJIT et du CONAPP et par le Directeur de FOCUS INFOS et sur sollicitation de ces derniers, une rencontre s'était tenue à son cabinet, le samedi 18 janvier 2014 pour lui exprimer de vive voix leur indignation mais aussi et surtout réclamer des sanctions disciplinaires à l'encontre des agents indécents. Ces derniers en se comportant de la sorte, non seulement compliquent la tâche à leurs supérieurs mais offrent des boulevards de critiques inutiles et de noircissement de leurs corps de métiers. Ce que justement leurs "chefs" ne leur demandent. Auréolés de leur tenue, ils se croient tout permis comme s'ils ont droit de vie et de mort sur leurs concitoyens. Les portes sont alors ouvertes à tous les abus et intimidations.

Aujourd'hui que leur ministre de tutelle, Yark Damehame, a réagi dans cette affaire "Thémanou Kossi" comme cela se doit, nous pouvons affirmer sans nous tromper que les temps ont changé, que les choses évoluent. Et surtout que maintenant, les brebis galeuses au sein de forces de sécurité et de l'ordre ne resteront plus impunies. Au contraire, ils se retrouveront en face de leur hiérarchie, décidée à redorer l'image de leur corps de métier et pourquoi pas extirper de leur milieu, les mauvaises graines. Ces graines pourries tout en faisant leur show, et à leur manière, ternissent l'image de la gendarmerie et de la police.

La sortie donc le dimanche dernier de leur commandant de bord, le Ministre Yark Damehame, est à saluer et surtout celle-ci va décourager les éventuels égarements des autres éléments tapis dans l'ombre et enclins à ces genres de comportements.

Ce qui revient à affirmer sans nous tromper qu'il faut redynamiser la formation civique à l'endroit des forces de l'ordre et de sécurité. Mais également et surtout permettre aux professionnels des médias de jouer leur partition dans cette dynamique d'éducation civique. Pour ce faire, il faudra plaider pour un soutien aux organes de presse afin qu'ils puissent s'investir véritablement dans cette sensibilisation. Aujourd'hui, nous en avons besoin. Il suffit simplement de regarder les comportements de certains citoyens en ville pour conclure qu'il leur manque quelque chose en matière de civisme, donc d'éducation civique pour TOUS.

Crédo TETTEH

POLITIQUE/YARK LANCE UN NUMÉRO VERT

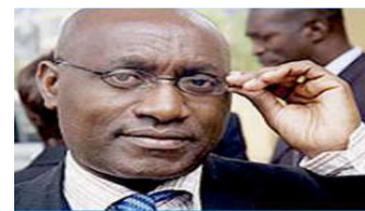
L'affaire est close. Le ministre de la Sécurité, Yark Damehame, a présenté ses excuses dimanche après l'incident survenu il y a quelques jours entre un journaliste stagiaire de Focus Infos et les forces de l'ordre. Kossi Thémanou avait été bousculé par des gendarmes alors qu'il réalisait un reportage sur une opération de sécurité urbaine.

"Il n'est pas normal qu'au Togo un journaliste soit agressé par les forces de l'ordre dans l'exercice de son métier", souligne M. Damehame, indiquant que des mesures disciplinaires seraient prises à l'encontre des responsables de l'incident. "Les deux agents fautifs, un brigadier et un adjudant qui faisaient partie de l'équipe de l'opération Entonnoir Ad'hoc et qui procédaient à la saisine du carburant frelaté, auteurs des violences sur le journaliste ont été mis aux arrêts", a précisé le ministre.

Nouveauté, un numéro vert (gratuit) sera prochainement mis en service afin que les journalistes et la population puissent signaler, le cas échéant, les comportements anormaux des membres des forces de l'ordre.

Précision importante donnée par Yark Damehame : il sera possible de dénoncer les rackets exercés par certains policiers et gendarmes.

FINANCES/HENRY GAPERI PREND LA DIRECTION DE L'OTR



Henry Gaperi, a été nommé mercredi en conseil des ministres Commissaire général de l'Office togolais des Recettes au terme d'un processus de sélection par appel à candidatures et le choix final opérée par un panel d'experts togolais et étrangers.

De nationalité canadienne et rwandaise, M. Kanyesiime-Gaperi occupait jusqu'à sa nomination le poste de conseiller au Fonds monétaire international (FMI) en matière de politique et administration des recettes pour plusieurs pays d'Afrique de l'est et du centre.

Il a une longue carrière derrière lui : Commissaire général de l'Office rwandais des recettes, directeur de la Caisse de sécurité sociale du Rwanda, président de la Banque de Kigali,

Henry Gaperi est titulaire d'un MBA de l'université Simon Fraser (Canada).

A l'instar d'autres pays africains (Ouganda, Maurice, Ghana, Rwanda, ...), le Togo a décidé de regrouper les régies financières de l'Etat, impôts et douane, en un Office commun, l'OTR. Il n'y a pas de fusion, mais un rapprochement. Cela signifie que les fonctionnaires des deux services conservent leurs prérogatives, mais pourront communiquer plus facilement.

L'intérêt d'un tel regroupement - une idée du président Faure Gnassingbé - est triple. D'abord rationaliser le système de collecte, ensuite générer davantage de recettes, enfin, permettre, à court terme, une imposition du secteur informel grâce à une baisse générale des prélèvements. L'objectif est aussi d'offrir un meilleur service aux particuliers et aux entreprises. Le projet est soutenu par le FMI qui a promis d'apporter une aide technique et par la Banque africaine de développement (BAD).

Henry Gaperi sera assisté par 3 autres commissaires (douanes, impôts et services généraux) et par une vingtaine de responsables de Départements (Lutte contre la fraude, Bureau anti-corruption, informatique, communication, logistique, etc.). Les avis de recrutements ont été lancés récemment.

Zozo

ÉCONOMIE / LA CAMPAGNE EST LANCÉE

La campagne d'achat du café-cacao vient de débuter. Elle est pilotée par le Comité de coordination café/cacao (CCFCC) qui regroupe producteurs, exportateurs et partenaires techniques.

Les prix d'achat et d'exportation sont fixés sur la base des cours mondiaux. Cette structure est placée sous la tutelle des ministères du Commerce et de l'Agriculture et sa mission est de superviser la commercialisation et de coordonner les activités des deux filières. Le Comité soutient également la production et la commercialisation via des actions de sensibilisation, la formation, la fourniture d'intrants et d'équipements.

Le CCFCC est présidé par Enselme Gouthon, le président du Conseil des exportateurs

La production de cacao se porte plutôt mieux grâce au lancement du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA). Depuis cinq ans, le Togo produit entre 11 et 13.000 tonnes par an. L'objectif est de parvenir à 25.000 tonnes/an.

Les exportations de café ont de leur côté augmenté de 975% au premier trimestre 2013. Ce chiffre est spectaculaire, mais le niveau de commercialisation reste inférieur à ce qu'il était il y a un an à la même période. La demande internationale et les cours mondiaux sont les deux facteurs qui influent sur les exportations.

LES RAISONS DE LA FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS, SELON DJOSSOU SÉMODJI

La "surprenante" flambée des prix des produits pétroliers est due selon le gouvernement à la réduction de la subvention de l'Etat sur ces produits dans le budget de 2014, subvention qui malgré sa croissance au fil des années, "ne profite pas réellement aux populations vulnérables".

C'est en substance ce qu'a expliqué le ministre de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, Kokou Djossou Sémodji, lors de son passage sur la télévision nationale ce vendredi, pour expliquer les raisons qui ont conduit à cette hausse du prix des produits pétroliers que "décrie" toute la population togolaise.

"Ces subventions en réalité ne bénéficient pas aux populations vulnérables, c'est pourquoi le gouvernement a décidé de les réduire pour faire face aux problèmes sociaux de plus en plus croissants", a-t-il souligné.

L'important pour le gouvernement actuellement est selon lui, de réduire les crises sociales que traversent les populations vulnérables du pays.

"Les Togolais n'utilisent en gros que le pétrole lampant c'est pourquoi son prix n'a pas changé", soutient-il.

Le gouvernement évoque également les difficultés liées au gel du mécanisme d'ajustement automatique des prix adossés aux cours mondiaux des prix des produits pétroliers, qui permettent de stabiliser les prix des produits à la pompe.

"Nous sommes obligés de subventionner les prix en gelant le mécanisme, alors que nous n'avons pas la maîtrise des cours internationaux du pétrole qui augmente régulièrement". De cette intervention, rien ne laisse entrevoir un quelconque rabais des prix des produits pétroliers, comme l'ont souhaité les associations des consommateurs qui se sont indignés contre cette flambée surprise.

Incendies des marchés:

2 milliards de F.CFA pour accompagner les commerçantes sinistrées et plus de 1,260 milliard de F.CFA pour "viabiliser" des sites à Lomé et à Kara selon les ministères du commerce et des travaux publics

ENVIRON 2 MILLIARDS de F.CFA ont été débloqués par le gouvernement pour accompagner les commerçantes sinistrées des incendies des marchés de Kara et de Lomé, selon une note explicative des ministères du commerce et des travaux publics.

Plus de 1,260 milliard de F.CFA ont été également décaissés pour "viabiliser" des sites à Lomé et à Kara, afin d'accueillir les activités des sinistrées en attendant la construction de nouveaux marchés.

Cette réaction du gouvernement intervient, au lendemain des sorties des commerçantes et commerçants sinistrés, regroupés au sein de l'Association des sinistrés des marchés du Togo (ASSIMAT), appuyée par l'Association des Commerçants du Togo (ACT).

Ces sinistrés se sont plaints à plusieurs reprises et tout récemment lors d'une conférence de presse, affirmant qu'ils sont abandonnés depuis le drame. Ces sinistrés pour la plupart des femmes ont brandi lors de cette rencontre avec les professionnels des médias, une série de revendications.

Ils réclament notamment une indemnisation à la hauteur des pertes subies et adéquate pour reprendre les activités et exigent des clarifications sur les critères sur lesquels des aides avaient été attribuées aux sinistrés au lendemain de ces incendies.

Ils exigent aussi des clarifications sur les comptes du trésor national, suite à des fonds levés au nom des sinistrés.

Rappelons que le marché de Kara (environ 420 km au nord de Lomé) et le principal bâtiment du grand marché de Lomé ont été ravagés entre le 10 et le 12 janvier 2013 dans des incendies qualifiés "d'actes criminels" par le gouvernement. Pas de pertes en vie humaine, mais les dégâts sont énormes: près de 6 milliards de F.CFA de pertes.

Quelque 37 personnes pour la plupart des militants de l'opposition ont été inculpées, dans le cadre d'une enquête menée par une commission mise en place par le gouvernement. Certains sont écroués, d'autres en liberté et placés sous contrôle judiciaire.

Environ 2 milliards de FCFA afin d'accompagner sinistrés et 1,260 milliard de F.CFA pour "viabiliser" des sites à Lomé et à Kara

Le gouvernement a débloqué dès les premières heures, une "aide d'urgence" de 2 milliards de FCFA pour accompagner les femmes vers une reprise d'activités, souligne la note. Au total 3.106 victimes - dont 881 à Kara - ont été recensées au lendemain de ces incendies. Mais cette somme est loin de couvrir les pertes qui s'élèvent à environ 6 milliards de F.CFA.

"Il faut nuancer en précisant que cette somme est une aide gouvernementale et non une réparation ou une indemnisation proportionnelle aux préjudices subis. En effet, seuls les auteurs identifiés seront condamnés à réparer les préjudices subis par les femmes", souligne la note des deux ministères, évoquant l'article 1382 du code civil: "+tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer+.

Selon le document, un "dédomma-



Ninsao Gnonfame, ministre des Travaux Publics



Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du Commerce

gement est possible également pour les victimes qui avaient pris soin d'assurer leurs marchandises".

Pour viabiliser des sites à Lomé et à Kara pour accueillir les activités des sinistrés en attendant la construction de nouveaux marchés, 1.260.367.000 de F.CFA ont été dépensés par le gouvernement: 1.260.367.375 de F.CFA pour le site d'Agbadahonou (Lomé), 357.593.065 de F.CFA pour la place Bonké (Lomé) d'une superficie de 41 513m².

Pour le Lama à Kara (nord), 2.041.737 268 de F.CFA ont été engagés par le gouvernement. Le site qui sera réceptionné vendredi prochain, a une capacité d'accueil de 272 containers, 58 hangars (672 places) et 4 magasins d'environ 10mx7m.

Par ailleurs, les travaux de démolition du bâtiment du marché de Kara et du principal bâtiment du grand marché de Lomé ont coûté 867.232.032 de F.CFA dont 621.914.752 de F.CFA

pour le bâtiment de Lomé.

Les femmes sinistrées abandonnées à elle-mêmes et sans écoute de la part des autorités?

Selon la note, les femmes n'ont jamais été abandonnées à elles-mêmes. "Aux premières heures suivant les incendies, le chef de l'Etat a reçu les commerçantes. Une cellule d'écoute et d'assistance, composée de médecins et de psychologues a été mise en place. Un guichet unique a été créé pour permettre aux victimes d'établir le préjudice matériel et financier", soulignent les deux ministères.

Des "rencontres régulières" ont été également organisées entre la ministre du commerce et de la promotion du secteur privé Mme Bernadette Legzim-Balouki et des représentantes des femmes, précise la note qui revient sur le dossier des 53 millions de F.CFA, objet de polémique depuis quelques jours.

Pour les commerçantes sinistrées, plus de 53,6 millions de F.CFA ont été collectés lors de ce téléthon et d'autres actions en leur faveur et remis à Mme Legzim Balouki.

Elles ont demandé à ce que ces fonds soient retrouvés, de même que tout autres fonds levés au nom des sinistrés y compris ceux recueillis par les caisses placées dans les magasins pour des dons et les contributions des populations.

"L'initiative du Téléthon ne vient pas du gouvernement, mais de l'association citoyenne +ACTE+ (Action Citoyenne pour un Togo Emergent). Aux termes de l'opération, seuls 3 millions ont été récoltés directement. Le groupement des assureurs a promis 20 millions qui ne sont pas à ce jour débloqués. La communauté nigérienne a fait don de 15 millions qui ont été déposés au Trésor Public et sont à la disposition des femmes", précise la note.

Hausse des prix des produits pétroliers : Une décision "unilatérale" du gouvernement selon des associations de consommateurs et syndicats de travailleurs

DES ASSOCIATIONS de consommateurs et responsables de centrales syndicales des travailleurs sont montés au créneau pour dénoncer une décision "unilatérale" du gouvernement, suite à la hausse des prix des produits pétroliers à la pompe.

Les prix des produits pétroliers ont subi une nouvelle hausse à la pompe jeudi dernier, après un communiqué conjoint des ministres du commerce, de l'économie et de l'énergie rendu public mercredi dernier dans la soirée.

Ainsi, le prix du mélange deux temps est passé de 665 à 745 F.CFA/litre, le super sans plomb de 595 à 655 F.CFA/litre et le gazoil de 629 à 679 F.CFA/litre. Le prix du pétrole lampant n'a pas changé: 490 F.CFA/litre. Pour le gaz butane: 6.500 F.CFA pour la bombonne de 12, 5 kg et 3.520 F.CFA pour 6 Kg.

"Nous n'avons pas été associés à cette décision, alors qu'il y a des structures appropriées pour ces genres de sujets: nous avons la commission de la vie chère et le conseil du dialogue social. On aurait souhaité qu'il y ait des échanges et que le gouvernement nous donne les informations adéquates, avant cette décision", a déploré Aladjou Agouta, secrétaire général de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC).



Agouta Aladjou, SG de l'ATC

"Nous savons que le Fonds monétaire international (Fmi) et la Banque mondiale font la pression sur le gouvernement pour ne pas subventionner le carburant et l'énergie. Mais ce n'est pas de cette manière qu'il fallait procéder. Une telle augmentation aura sûrement de répercussions sur notre mode de vie: le transport, les biens de consommation, etc. Nous allons échanger avec les autres partenaires de la société civile, afin de savoir le comportement à adopter", a-t-il souligné.

Pour la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), ces augmentations ne sont pas sans effets sur le panier de la ménagère: "la vie des chômeurs deviendra de plus en plus difficile et le phénomène de vols, risque de prendre de nouvelles tendances".

Selon cette Association, le gouver-

nement "ne se soucie aucunement des problèmes de la vie chère au Togo" et "ne veut jamais respecter les droits des consommateurs, qu'est le droit d'être informé".

La LCT appelle le gouvernement à la "sagesse humaine", et l'invite à "revenir sur cette décision".

La Confédération Syndicale des travailleurs du Togo (CSTT) invite de son côté, le gouvernement à ouvrir "dans les plus brefs délais" un "dialogue" avec les associations des consommateurs, les organisations syndicales, confédérations et syndicats de base, afin de parvenir à des "prix raisonnables".

Aucune réaction officielle n'a encore été enregistrée, après cette augmentation des prix des produits pétroliers.

Rappelons que la dernière augmentation remonte à décembre 2012. Et à l'époque, la décision avait également suscité de vives réactions de la part des associations des consommateurs et syndicats des travailleurs.

ECONOMIE/Pour une qualité élevée de la norme ITIE dans la mise en œuvre du processus au Togo:

Un atelier de concertation Gouvernement/partenaires techniques et financiers s'est tenu le vendredi dernier à Lomé

DES MEMBRES du gouvernement ont échangé le vendredi dernier avec les partenaires techniques et financiers, afin d'obtenir leurs engagements pour la promotion des valeurs de gestion transparente et de redevabilité pour une qualité élevée de la norme ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives).

La rencontre a été présidée par le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu. C'est la première sortie du chef de gouvernement qui a repris service mercredi dernier, après plus de deux mois d'absence pour raison de santé.

L'ITIE est une norme de référence internationale visant à instaurer la transparence au sein du secteur extractif.

Elle est soutenue par plus de 40 grandes entreprises extractives mondiales, plus de 80 investisseurs institutionnels et plus de 400 organisations de la société civile. Cette norme de référence est désormais appliquée dans 26 pays riches en ressources naturelles dans le monde.

Après une mise en œuvre efficace de l'ITIE dans le délai imparti, le Togo s'est vu promu pays conforme à la Norme ITIE avec le label de pays de référence, élu pour siéger au Conseil d'Administration international de l'ITIE et vainqueur du "Trophée de cristal" (prix de la présidence, pour la meilleure communication ITIE).

Ce nouveau statut acquis depuis le 22 mai dernier, implique de nouveaux défis, d'où la nécessité d'échanger avec les partenaires techniques et financiers qui ont toujours accompagné le processus depuis son origine.



Le Pm Arthème Ahoomey-Zunu



Hervé Assah de la Banque Mondiale

"Au vu de la volonté manifeste du gouvernement, la Banque mondiale, le chef de file des partenaires techniques et financiers qui appuient l'initiative, a apporté son soutien au Togo tout au long de la mise en œuvre. C'est aussi le cas de la Banque Africaine de Développement qui n'a ménagé aucun effort depuis le début jusqu'à la fin du processus afin d'offrir au Togo l'opportunité d'aller jusqu'au bout de son engagement", a reconnu le Premier ministre.

Hervé Assah et Serge Marie N'guessan, respectivement représentants résidents de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de développement (BAD) ont assisté à cette rencontre dans un grand hôtel de la capitale togolaise.

"L'organisation des présentes concertations exprime l'intérêt que nous portons à votre implication dans le processus pour soutenir le Togo dans le respect de la Norme ITIE qui est aujourd'hui aux yeux du monde entier, la seule qui garantisse le déve-

loppement serein et durable de l'économie nationale et l'amélioration radicale du cadre de vie de la population", a souligné M. Ahoomey-Zunu.

Au cours de cette rencontre, MM. Assah et N'guessan ont réaffirmé la volonté de leurs institutions à accompagner le Togo dans le processus.

"(...) La BAD soutiendra toute action dans le domaine du renforcement de la communication à l'endroit des populations, de manière à accentuer la demande en gouvernance dans les revenus tirés des industries extractives", a promis Serge Marie N'guessan.

Pour Hervé Assah, "il s'agit pour nous tous de soutenir le Togo dans la mobilisation des ressources financières et techniques dont il a besoin pour la mise en œuvre de ce plan d'action triennal qui cadre avec la nécessité de tous les pays membres, d'appliquer les nouvelles dispositions de l'ITIE".

"A cet effet, la Banque mondiale est heureuse d'annoncer qu'un financement d'environ 300.000 dollars a

déjà été identifié. Une fois que le gouvernement en aura effectué la demande, la procédure interne et statutaire d'approbation du don sera déclenchée et devrait aboutir, sans trop de difficultés, à une libération rapide de ces fonds", a-t-il souligné.

Au cours de cette rencontre, un plan d'action a été présenté aux partenaires techniques et financiers, intégrant certaines innovations et recommandations formulées par les rapports.

Rappelons que les avantages pour les pays qui mettent en œuvre le processus de l'ITIE sont énormes: L'ITIE contribue à un meilleur climat d'investissement grâce à un signal clair aux investisseurs et institutions financières internationales indiquant que le gouvernement s'engage à plus de transparence.

Elle contribue également à renforcer la responsabilité et la bonne gouvernance, ainsi qu'à promouvoir une plus grande stabilité économique et politique.

DEVELOPPEMENT/BASE : Curiosité et grand intérêt des populations à la base lors des séances régionales autour du Fonds National de la Finance Inclusive

ENTAMÉES DEPUIS mardi dernier à Dapaong (environ 650 km de Lomé), les séances régionales d'informations sur le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) se déroulent dans une ambiance de curiosité et d'écoute attentive des populations à la base.

A Dapaong, Kara et à Sokodé jeudi dernier, de fortes délégations des communautés à la base se sont mobilisées pour s'informer des raisons de la création du Fonds, ses mécanismes d'intervention et les possibilités pour elles de bénéficier de ce fonds. L'on notait la présence des préfets des différentes régions, les présidents des délégations spéciales, les représentants des différents ministères sectoriels, les groupements et unions de femmes, les représentants des banques et institutions de microfinance. Ces séances sont organisées en prélude au lancement officiel le 24 janvier prochain à Kara, dudit Fonds.

Le FNFI a été créé par décret pris en Conseil des ministres en décembre dernier et placé sous tutelle du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Il a un statut d'établissement public à caractère financier avec pour mission de rendre accessibles les services financiers à tous, surtout les plus pauvres, par l'entremise des banques et des Institutions de microfinance -- ce que l'on appelle le principe du 'faire-faire'.

Le Fonds devra renforcer les capacités financières et opérationnelles des institutions de micro-finance et les



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du Développement à la Base

rendre plus aptes à faire face à la demande des citoyens qui n'ont pas accès au système de microfinance classique. Ce Fonds interviendra essentiellement à travers des appuis institutionnels aux structures de microfinance et aux populations cibles. Les appuis envisagés se feront sous forme de refinancement et de mise en place de lignes de crédit ciblant spécifiquement les couches les plus démunies.

"La mise en place du FNFI traduit la volonté de notre pays à réduire considérablement le taux de chômage à travers l'octroi de microcrédit aux couches les plus vulnérables pour l'exercice de leurs activités génératrices de revenus. Ce faisant, notre pays s'engage à réduire la pauvreté, premier objectif du millénaire pour le développement", a indiqué visiblement soulagé le préfet de la Kozah, Badibawou Bakali, à l'ouverture de la rencontre de Kara.

Le secteur informel nourrit égale-

ment de grandes ambitions à travers la mise en place de ce fonds.

"Mes attentes en tant que producteur de choux, de tomate, de gombo et de piment vert sont véritablement de pouvoir avoir accès au microcrédit une fois que le Fonds National de la Finance Inclusive sera opérationnel", a laissé entendre Clément Ouguilé, jeune entrepreneur

résidant dans la préfecture de Dankpen à la sortie de la réunion à Kara.

"Mes activités de maraichage nécessitent des moyens financiers et donc j'aurai recours aux institutions de microfinance qui seront sélectionnées par le FNFI. Une fois que j'aurai obtenu du microcrédit, je pourrai multiplier par deux, voire trois, l'étendue de mes surfaces cultivables", espère Clément.

A quelques pas de lui, nous surprisons un groupe de femmes, membres du groupement +Halaheza+ en pleine conversation.

"Après toutes ces informations que nous venons de recevoir, je suis convaincue qu'une fois le FNFI lancé, ce sera du microcrédit pour tous les togolais, et en particulier pour nous femmes âgées et vulnérables. Nous pourrions désormais diversifier nos activités génératrices de revenus et ainsi subvenir aux besoins de nos familles", a renchéri Abira Pré, pre-

mière conseillère du groupement, esquissant quelques pas de danse.

Les régions des Plateaux et Maritime seront également couvertes par ces séances d'informations, ce jusqu'au 20 janvier prochain.

Financé actuellement sur fonds propres de l'Etat, le FNFI compte à terme diversifier ses sources de financement en mobilisant des Partenaires Techniques et Financiers comme la BOAD, la BAD, la BIDC, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies qui ont déjà donné leur adhésion à ce nouvel instrument au service des populations. Son objectif est de toucher en 5 ans, environ deux millions de bénéficiaires en termes de créations d'emplois, des activités génératrices de revenus, des micros, très petites, petites et moyennes entreprises.

Soulignons que le secteur de la microfinance s'est développé rapidement au Togo au cours des dix dernières années avec une clientèle qui est passée de 62.400 bénéficiaires en 1995 à 312.995 en 2004 puis à 1.333.934 au 30 juin 2013.

Cependant, ces Systèmes de Financement Décentralisés sont inégalement répartis sur le territoire national, éloignant du coup les populations des services financiers de proximité du fait d'insuffisance de mécanismes d'accès à distance aux services financiers.

Le FNFI devra prendre également en compte les questions de ressources à coûts raisonnables pour les crédits mais aussi la garantie des opérations sur les activités jugées risquées.

Zozo

POLITIQUE /MESURES D'ACCOMPAGNEMENT



Dédé Ahoéfa Ekoué, ministre de l'Action sociale

Le gouvernement va prendre des mesures d'accompagnement après la hausse des prix du carburant intervenue jeudi dernier. Dédé Ahoéfa Ekoué, la ministre de l'Action sociale, a indiqué lundi au micro de Nana FM qu'une large concertation aurait lieu très rapidement pour examiner les moyens de limiter l'impact sur les prix des produits de première nécessité ou des transports.

Mais au delà, la ministre a indiqué que le gouvernement entamera dans les prochains jours des discussions avec les parties prenantes dans le cadre des mécanismes prévus à cet effet pour échanger sur les mesures d'accompagnement les plus efficaces et plus réalistes. Les subventions liées aux prix pétroliers ont coûté 40 milliards en 2013.

La réduction progressive et encadrée, des subventions générales aux produits pétroliers en faveur de mécanismes assurant une plus grande flexibilité des prix en fonction des cours de marché constituerait une réforme importante pour la conduite de la politique économique du Togo, dont l'objet viserait à dégager des marges de manœuvre supplémentaires permettant d'accroître l'efficacité des politiques budgétaires pour une meilleure prise en charge des besoins sociaux en général et plus particulièrement ceux de couches pauvres et vulnérables.. Cette réforme gagnerait à être mise en œuvre de manière concertée et progressive afin d'atténuer son impact sur les populations les plus vulnérables.

Cette réforme gagnerait à être mise en œuvre de manière concertée et progressive afin d'atténuer son impact sur les populations les plus vulnérables.

EDUCATION/SPORT/50 ENSEIGNANTS TITULAIRES DU CAPEPS À KPALIMÉ

Quelque 50 enseignants titulaires du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeurs d'Education Physique et Sportive (CAPEPS) en exercice dans les lycées et collèges du Togo, ont achevé ce vendredi à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), cinq jours de formation.

Cette formation vise à renforcer leurs capacités en matière d'enseignement de l'éducation physique et sportive, d'organisation et du déroulement des épreuves physiques au BAC II.

Organisée par l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS), cette session de formation vise notamment à renforcer les capacités des enseignants d'éducation physique et sportive, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement dans les lycées et collèges en matière d'activités physiques et sportives.

La première promotion de ces enseignants étaient sortie en 1996 et la dernière promotion en 2003. Et depuis ce temps après leur sortie, ces enseignants d'éducation physique et sportive n'ont jamais bénéficié de recyclage...

ZOZO

CULTURE/DANSE TRADITIONNELLE KAMOU : LA 5È ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA "RÉCONCILIATION" CE DIMANCHE À KPALIMÉ.



Les ressortissantes de la communauté Kabyè (nord) résidentes dans la préfecture de Kloto, regroupées au sein de l'association Femme Démocrate pour la Réconciliation (FDR), ont exprimé ce dimanche à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), leur joie à travers la danse Kamou, réjouissance placée sous le signe de la "réconciliation".

C'est la grande Cour de l'Ecole primaire publique Centrale qui a servi de cadre à cette manifestation culturelle à laquelle ont également pris part des cadres de l'administration publique et privée du Togo. Kamou est une danse traditionnelle typiquement kabyè. Elle est souvent organisée courant décembre de chaque année, après les récoltes des céréales. Initialement prévue pour se tenir le 13 janvier (journée autrefois jour fériée, chômée et payée), la danse n'a finalement



eu lieu que ce dimanche après midi. Jeunes, adolescents et adultes munis de tam-tam, bâton, gourdin, arc, flèches, carquois, éventails, castagnettes, etc. ont pris d'assaut la cour de l'EPP Centrale pour esquiver des pas de cette danse qui fait bouger tout le corps. Les fans et sympathisants de Kamou et une foule nombreuse ont également assisté à cette réjouissance.

Les danseurs - pour la plupart habillés en traditionnelle - avec des déguisements et des masques de tout genre, ont démontré durant 4 heures d'horloge, leur savoir-faire en matière de Kamou.

Pour Akua Didokyé, présidente de l'Association Femme Démocrate pour la Réconciliation/Kloto, la danse Kamou est un moment de retrouvailles où les fils et filles du nord se rassemblent pour exprimer leur joie.

"Nous avons organisé cette manifestation pour permettre surtout aux femmes de l'association FDR de Kloto de se retrouver et de se réjouir. A travers cette danse, nous voulons également montrer à nos enfants et petits enfants l'importance et les valeurs de la culture kabyè", a-t-elle souligné.

"Au cours de la danse tout le monde manifeste sa joie à sa manière et démontre ce qu'il connaît en Kamou. Nous avons placé cette 5è édition sous le signe de la réconciliation nationale, prônée actuellement par le chef de l'Etat. Aujourd'hui nous avons compris que nous devons nous unir et surtout, nous pardonner mutuellement", a ajouté Mme Didokyé.

SANTÉ : Liu Yuxi, le nouvel ambassadeur de Chine au Togo a visité le CHR-Kara

LIU YUXI, le nouvel ambassadeur de la République populaire de Chine au Togo (ayant présenté sa lettre de créance au chef de l'Etat, il y a un mois) a effectué le mardi dernier, une visite de terrain afin d'encourager les médecins coopérants de Chine travaillant au Centre Hospitalier Régional de Tomè (environ 420 km au nord de Lomé) communément appelé "hôpital chinois".

Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération et d'amitié entre la Chine et le Togo.

L'ambassadeur Liu Yuxi et sa suite ont également visité les services dans lesquels les expatriés chinois travaillent au sein de l'hôpital. Il s'agit du service de radiologie, du bloc opératoire, de la maternité, de la médecine et des magasins de stockage des équipements des chinois.

Le diplomate chinois s'est réjoui de l'accueil qui lui a été réservé et s'est félicité des bonnes relations qu'entre-tiennent les deux pays. Il a remercié et encouragé les médecins chinois pour leur travail et leur dévouement à la cause humanitaire.

Le directeur du CHR, Mr Beketi Batassaminzoué, a également salué



La visite des lieux par l'Ambassadeur Liu Yuxi (premier rang)

les bonnes relations entre la Chine et le Togo et témoigné sa gratitude à l'ambassadeur chinois pour cette visite.

"Votre présence, un mois après la présentation de votre lettre de créances au chef de l'Etat, authentifie l'intérêt que vous accordez au CHR Kara qui s'honore de vous accueillir", a-t-il déclaré.

Il a exprimé sa gratitude à l'ambassadeur pour le renouvellement des équipements d'un montant de 296.000.000 FCFA au bénéfice de tous les services de l'hôpital. Le directeur a également remercié l'ambassadeur pour l'envoi chaque année d'une équipe médicale pour la prise en charge correcte des patients. Il a rassuré Liu Yuxi de la collaboration qui exis-

te entre l'équipe technique chinoise et les médecins locaux pour la bonne marche de l'hôpital

Il a donné les résultats que l'hôpital a pu réaliser au 31 décembre 2013.

Sur 18.589 patients consultés, il y a eu 3.984 malades hospitalisés, 1110 patients opérés. Pendant ce temps, il y a eu 44.414 analyses effectuées et 3590 examens réalisés.

Le directeur a signalé que le taux global de mortalité hospitalière a connu une régression grâce à la qualité des soins offerts à la population. Ainsi ce taux est passé de 8% à 5,3% en 2012 puis de 5,3% à 4,5% en 2013.

Il a ajouté aussi que ces résultats ont été influencés par des problèmes relatifs entre autre à l'état de délabrement très avancé du bâtiment, le

réseau de tuyauterie qui est attaqué par la rouille.

M. Batassaminzoué a mentionné l'effort de l'Etat togolais pour une réhabilitation progressive de quelques services dont le bloc laboratoire, la maternité, la médecine générale et les urgences.

Le préfet de la Kozah col. Bakali Hèmo a aussi salué les liens d'amitié et de fraternité perpétués et entretenus depuis plus de 40 ans entre les deux pays.

Il a ajouté qu'une telle relation est agissante dans plusieurs domaines d'action prioritaire notamment la santé, les infrastructures routières. Il a remercié l'ambassadeur pour les soutiens multiformes apportés aux efforts du gouvernement dans le processus de son développement économique et social.

Au Togo, cette coopération s'est traduite dans les faits par d'énormes réalisations relatives à la construction des infrastructures sociales, économiques, culturelles, éducatives, sanitaires.

Plusieurs projets ont été réalisés et d'autres attendent encore dans le cadre de cette coopération entre le Togo et la République Populaire de Chine. Ces projets démarreront très bientôt.

ENERGIE/Installation du réseau électrique:

13 km de ligne moyenne tension et 9 km de ligne basse tension construites dans le canton de Kuma

Les populations du canton de Kuma, (environ 150 km au nord ouest de Lomé), disposent désormais d'un réseau électrique dans leur localité, l'infrastructure a été réceptionnée récemment à Kuma Tokpli, lors d'une cérémonie présidée par Dammipi Noupokou, ministre des mines et de l'énergie.

Le gouvernement togolais a fait du projet d'installation et d'extension du réseau électrique dans les zones les plus enclavées son "cheval de bataille".

Ce projet qui répond à la vision du chef de l'Etat Faure Gnassingbé est piloté par le ministère des mines et de l'énergie. Considéré depuis longtemps comme un "rêve" dans le canton de



Noupokou Dammipi, ministre des Mines

Kuma, ce projet est devenu aujourd'hui une réalité.

Ces installations ont été inaugurées par Dammipi Noupokou en présence de son collègue de l'économie et des finances Adji Otèth Ayassor.

Au total 13 km de ligne moyenne tension et 9 km de ligne basse tension ont été construites. Coût global du



Gnanidé Djétéli, DG CEET

projet : 300 millions de FCFA, débloqués par le gouvernement togolais.

Autorités politiques, administratives, traditionnelles, et cadres de la préfecture de Kloto dont Gaméli Komi Toussa (natif du canton, député élu dans la circonscription électorale de Kpélé/Kloto lors des dernières législatives pour le compte de l'Union

pour la République : UNIR, parti au pouvoir), étaient également présents à cette cérémonie, qui marque la première étape d'un projet qui couvre les dix villages du canton de Kouma dont Adamé, Tokpli, Apéyéme, Dunyo, Apoti et Bala.

Selon le ministre des finances, ce projet va surtout contribuer à l'amélioration des cadres de vie des populations du canton de Kuma.

"Le courant électrique est un instrument vital pour le développement d'un pays. Je suis sûr que les autres opportunités viendront se greffer sur cette occasion qui est donnée à +Kuma+ de pouvoir se développer", a souligné Adji Otèth Ayassor.

MEDIAS

Décès du présentateur ghanéen vedette de la BBC, Komla Dumor

Le journaliste ghanéen Komla Dumor, présentateur vedette de la BBC, est décédé samedi d'une crise cardiaque à l'âge de 41 ans, ont indiqué sa famille et la BBC.

Selon la BBC, Komla Dumor, qui était présentateur pour le service international de la chaîne d'information continue BBC World News et animait notamment l'émission "Focus on Africa", est décédé d'une crise cardiaque samedi dernier à son domicile londonien.

Le Ghana a perdu "l'un de ses meilleurs ambassadeurs", a écrit le président ghanéen John Dramani Mahama sur son compte Twitter.

La famille du journaliste a annoncé son décès dans un communiqué publié samedi soir.

"Les mots nous manquent face au décès de Komla. Des informations complémentaires seront fournies en temps utiles", a-t-elle écrit.

Komla Dumor était une figure particulièrement populaire au Ghana et nombre de ses compatriotes ont remplacé leur photo de profil sur les médias sociaux tels que Facebook ou Twitter par une photo du journaliste.

Il avait rejoint la BBC en tant



qu'animateur radio en 2007 après avoir travaillé pendant une décennie en tant que journaliste au Ghana.

Il est passé de la radio à la télévision en 2009, assurant pour la BBC la couverture en direct de grands événements internationaux comme les funérailles du dictateur nord-coréen Kim Jong-Il ou le mariage du prince William et de Kate Middleton.

Le directeur de BBC Global News, Peter Horrocks, a qualifié Komla Dumor de figure de proue du journalisme africain qui va être profondément regretté.

"L'énergie et l'enthousiasme de l'Afrique semblaient scintiller à travers chacune des histoires racontées par Komla", a déclaré Peter Horrocks.

Source : Afp

Sixième université du notariat:

Une trentaine de notaires étaient en conclave à Lomé

UNE TRENTAINE de notaires togolais ont entamé mercredi à Lomé, trois jours de conclave dans le cadre de la sixième université du notariat Togolais, initiative de la Chambre des notaires du Togo.

Le principal objectif de cette rencontre est de renforcer l'esprit de la déontologie et d'éthique de la profession notariale au Togo.

Durant ces trois jours, ces notaires échangeront sur des thématiques relatives à leur profession: Les grandes orientations du nouvel Acte Uniforme portant sur les sûretés, la contribution de l'acte authentique à la sécurité des transactions et des contrats d'affaires, les manquements du notaire au devoir de conseil et les contraventions notariales sont les différents thèmes qui sont débattus.

Selon Mme Molgah Abougnima-Kadjaka, présidente de la Chambre des Notaires du Togo, il s'agit d'une rencontre d'échanges qui permettra aux notaires de partager des expériences, de se conformer aux bonnes pratiques et de revoir leurs méthodes de travail.

"L'organisation de ces universités de formation trouve sa justification dans la dynamique de mise à jour constante des notaires dans lequel nous



Photo de famille des participants

nous sommes engagés au regard de l'évolution et des mutations permanentes de l'environnement juridique national et international", a-t-elle souligné.

Pour Mme Corine Champetier, Notaire en Basse Normandie et formatrice, les thèmes développés sont assez récurrents par rapport au notariat et peuvent s'appliquer quel que soit l'endroit où l'on est.

Rappelons que le notaire est un officier public et ministériel chargé de l'élaboration, de l'authentification et de la conservation d'actes juridiques ayant une force juridique particulière.

Dans les actes les plus importants de la vie individuelle (testament, vente immobilière, etc.) ou de la vie des affaires (opération de fusion, constitution de société, etc.), le recours à un notaire permet de sécuriser les rapports juridiques entre les personnes et de garantir la valeur des transactions réalisées.

SPORTS : Melting Pot

Neymar au Barça, ça serait 95 M⁴ !



Rosell et Neymar

Recrue phare de l'été barcelonais, Neymar a coûté 57 M⁴ au FC Barcelone. Du moins, c'est la position publiquement adoptée par Sandro Rosell et sa Junta Directiva. Objet d'une enquête de la part de la justice espagnole, le transfert de l'ancienne idole de Santos fait de nouveau la Une de la presse espagnole ce lundi après que le quotidien généraliste El Mundo ait révélé le contenu des contrats signés entre le Barça et le joueur.

Selon El Mundo, Neymar aurait ainsi perçu une prime à la signature de 10 M⁴ lors de son arrivée en Catalogne. Son père aurait lui perçu une commission de 8,5 M⁴, alors que Santos aurait, en plus des 17 M⁴ obtenus par le transfert de son poulain, touché 9 M⁴ pour la tenue de deux matches amicaux contre le Barça, plus un chèque de 7,9 M⁴ permettant au Barça d'avoir un droit de préférence sur le transfert de trois jeunes pépites de Santos. Ajoutez à cela une autre commission du père du joueur d'un montant de 2,6 M⁴ (représentant 5% du montant annoncé du transfert = 57 M⁴) et les 40 M⁴ versés à la société du joueur et de son père (Neymar and Neymar ou N&N), et vous obtenez une facture totale de 95 M⁴. Soit seulement 5 M⁴ de moins que le transfert de Gareth Bale au Real Madrid.

Ibra martyrise le poteau de corner
C'est l'une des images fortes du week-end en Ligue 1. Auteur d'une passe décisive pour Edinson Cavani et d'un doublé, Zlatan Ibrahimovic est meilleur buteur (17) et meilleur passeur (9, à égalité avec James Rodriguez) du championnat de France. Hier soir, Ibra a également atteint la barre mythique des 300 buts en clubs depuis le début de sa carrière. Une performance que le Suédois a fêtée en offrant aux spectateurs du Parc une célébration kung-fu des plus originales, que l'on retrouve ce matin à la Une de plusieurs quotidiens.

Seedorf remercie Balotelli, Eto'o abat Man United

Dans le reste de l'actualité européenne, Mario Balotelli a permis à Clarence Seedorf de démarrer sa carrière d'entraîneur par un succès. En Liga, les matches nuls du Barça et de l'Atlético permettent au Real Madrid de revenir à une petite unité de ses deux rivaux. En Angleterre, Samuel Eto'o fait lui la Une de tous les tabloïds anglais ce matin suite à son triplé face à Manchester United qui a fait dire à José Mourinho en conférence de presse d'après match que le titre était désormais inaccessible pour David Moyes et ses hommes. À noter aussi la mine déconfite de Sir Alex Ferguson, présent dans les travées de Stamford Bridge, lors de la débâcle des siens. Une photo qui fait également la Une de la presse anglaise ce matin.

Cristiano Ronaldo sait se montrer généreux avec ses kinés.

Parfois dépeint comme individualiste, Cristiano Ronaldo sait pourtant se montrer reconnaissant et généreux avec ceux qui l'aident dans sa réussite. Témoignage

cette anecdote révélée outre-manche par le Daily Mail. Paul Clément, adjoint de Carlo Ancelotti au Real Madrid avait en effet dit, au tabloïd, avant la remise du trophée qu'en cas de succès de CR7 au Ballon d'Or, le joueur remercierait tous les kinés de l'équipe, en leur offrant... une voiture !

Cristiano Ronaldo tenait à remercier ses kinés

Oui, oui, une voiture conformément à la promesse faite par l'international portugais. Lequel Cristiano Ronaldo a tenu parole faisant le bonheur des quatre physiothérapeutes du Real Madrid : Pedro Chueca, Dani Pirri, Javier Santamaria et Juan Muro. C'est que le joueur tenait tout spécialement à remercier ces petites mains qui oeuvrent au quotidien pour le faire progresser. Le Daily Mail raconte par ailleurs que CR7 est plutôt coutumier du fait avec ses kinés puisqu'il leur a déjà offert, par le passé, montres de luxe, iPad et autres téléphones dernier cri.

EURO DE HANDBALL :

La France aux portes des 1/2 Finales

Auteurs jusque-là d'un sans-faute, les handballeurs français se sont bien positionnés pour les demi-finales avant d'aborder le tour principal du Championnat d'Europe par un match au sommet contre la Croatie, dimanche (20h15) à Aarhus.

Avec quatre points au compteur, les Bleus prennent le départ sur la même ligne que l'équipe balkanique dans cette course à six dont les deux premiers participeront au dernier carré vendredi prochain à Herning.

Derrière, la Pologne et la Suède, vice-championne olympique en titre, sont



L'équipe de France de handball

à deux longueurs et peuvent encore jouer les trouble-fête. Avec leur zéro pointé, la Russie et le Bélarus auront quant à eux besoin d'un miracle pour poursuivre l'aventure.

S'ils s'imposent contre les Croates, avant de rencontrer le Belarus mardi, puis la Suède mercredi, les Français feront un énorme pas vers les demi-finales.

Un tel scénario n'était pas forcément prévisible avant leur arrivée au Danemark. Les forfaits du pivot Bertrand Gille, de l'arrière droit Xavier Baratchat, ajoutés aux retours en extremis de blessure du gardien Thierry Omeyer et du capitaine Jérôme Fernandez, avaient laissé quelques incertitudes.

Obligés de puiser dans la jeunesse pour reconstituer son groupe, le sélectionneur Claude Onesta avait fait profil bas, parlant des Bleus comme d'un outsider derrière les favoris danois, espagnol et croate.

Les trois victoires sur la Russie, la Pologne et la Serbie, vice-championne d'Europe en titre, ont donné de la confiance. Et la mayonnaise entre la nouvelle génération et les cadres a bien pris.

La star du handball français Nikola Karabatic s'est muée en véritable patron du jeu tricolore pour prendre le relais sur le terrain de Didier Dinart, aujourd'hui entraîneur de la défense française.

Jacques SOLETE

Zozo

DOSSIER TRANSFERT

Sirigu souhaite prolonger à Paris
Interrogé par la Gazzetta dello Sport, Salvatore Sirigu, le gardien du PSG, a de nouveau fait part de son souhait de prolonger à Paris où il est sous contrat jusqu'en 2015. "J'ai trouvé à Paris une seconde maison. Je me suis bien adapté, je parle français. C'est difficile de ne pas se sentir bien à Paris. J'espère mériter cette prolongation", a indiqué le portier italien.

Djordjevic vers la Lazio ?

Selon le journaliste de Sky Sport Italia Gianluca Di Marzio, Filip Djordjevic a décidé de rejoindre la Lazio Rome la saison prochaine. En fin de contrat avec le FC Nantes en juin, l'attaquant serbe devrait signer son nouveau bail très prochainement malgré l'intérêt de l'Inter Milan. Djordjevic, 8 buts en 20 matches cette saison en L1, a pesé les pour et les contres des deux projets et c'est celui de la Lazio qui l'a finalement emporté.

Mata vers Manchester United ?

Juan Mata n'a pas fini de faire parler de lui cet hiver. Cette fois, le Daily Mail annonce que Manchester United préparerait une offre pour attirer le milieu de terrain de Chelsea. Selon le quotidien anglais, le club londonien verrait là une opportunité de préparer le transfert en sens inverse de Wayne Rooney l'été prochain. Les Blues seraient prêts à accepter une offre aux alentours de 24 millions d'euros pour le meneur de jeu de 25 ans.

FIN DU CONTRAT DE DIDIER SIX: APRÈS LE BILAN, LA DÉCISION FINALE...



Gabriel Améji Didier Six

Le contrat du sélectionneur des Eperviers du Togo, le français Didier Six est arrivé à terme. Ce dernier avait été engagé par le ministère des sports à l'issue d'un contrat de deux ans signé le 16 janvier 2012.

Selon les clauses du document, le technicien français avait pour obligation de qualifier les Eperviers du Togo pour la CAN/2013 et la coupe du Monde-2014. Il avait aussi pour tâche de mettre ses compétences au service des équipes nationales du Togo et des clubs en cas de compétitions continentales ou internationales.

Au vue des résultats, le bilan n'est pas rose pour Didier Six: il a qualifié le Togo pour la CAN. Grâce à lui, le Togo a franchi le premier tour de cette compétition, une première dans l'histoire du football dans ce pays.

Pour le Mondial-2014, il est passé à côté, malgré la bonne forme des joueurs. Au lendemain de la CAN, la sélection nationale a été minée par des dissensions internes: relations très tendues entre M.Six et certains cadres de la sélection, ce qui a poussé certains à claquer la porte.

Pire encore, le technicien français avait de prises de bec avec certains responsables de la Fédération togolaise de football (FTF) au point il a menacé plusieurs fois de partir.

"Didier Six a qualifié le Togo pour la CAN, avec tout ce qu'il a créé comme +tsunami+. Est-ce qu'il partira ou bien il va rester ? En tout cas, nous allons tirer les conséquences", a déclaré Hervé Piza, premier vice-président de la FTF.

"Didier Six a été recruté par le ministère des sports. C'est le ministère des sports qui engage l'entraîneur et le met à la disposition de la Fédération", a-t-il souligné.

Selon des sources proches du ministère des sports, des réflexions sont en cours depuis quelques jours, afin de savoir la position à adopter.

Visitez le site
www.lemedium.info

ARTICLE DE PRESSE

APRÈS SON recueil de poèmes intitulé "de cœurs en cœur" paru aux éditions continents en mai 2013, Steve Bodjona nous revient en cette fin d'année, comme avec un cadeau de Noël ou du nouvel an avec "Salves d'Afrique", une nouvelle œuvre poétique.

Composée de 37 poèmes, l'œuvre est subdivisée en trois parties (dans les méandres de l'histoire, grain d'optimisme et lettre ouverte) à travers lesquelles Steve Bodjona confirme sa foi en l'Afrique et en son pays le Togo ; confiance et optimisme déjà décelés entre les vers qu'il nous avait servis dans son précédent recueil et qui, selon l'auteur de la postface de la nouvelle parution "traduisent avec éloquence, le sentiment d'amour, de patriotisme qui anime l'auteur et qui invite le lecteur à une prise de conscience aigues et à l'amour pour notre continent".

En effet chaque poème de cette œuvre fait ressortir l'amour patriotique du jeune écrivain ainsi que son attachement pour l'Afrique. Même si Steve Bodjona finit par monter le ton dans la dernière partie de son œuvre pour tirer des sonnettes d'alarme, l'on comprend qu'il s'agit moins de faire un procès à l'Afrique et aux africains mais bien plus, une attitude visant à pousser les uns et les autres à prendre conscience des maux qui minent le continent et sapent bien d'efforts de développement. Comme quoi, "qui

aime bien châtie bien".

Salves d'Afrique se présente en outre comme une œuvre historique. Telle un griot, Steve Bodjona ne manque pas de nous rappeler les grands noms qui ont marqué l'histoire du continent et qui continuent de faire sa fierté. A Ces derniers, l'auteur rend un hommage tout en invitant les jeunes générations à prendre exemple sur eux pour le bien et le développement de l'Afrique pour qui l'espoir de l'écrivain ne fléchit point.

A l'analyse de l'œuvre, le préfacier écrira d'ailleurs que "l'auteur fait partie de la nouvelle génération de poètes africains partagée entre la désillusion d'un continent encore à la traîne malgré son jubilé d'or, et l'espérance qu'un soleil nouveau et plus prometteur viendra remplacer le soleil des indépendances".

Avec salve d'Afrique, le jeune diplomate et écrivain prolix signe son cinquième ouvrage après deux recueils de poèmes en langue japonaise publié à Tokyo (Kibou no beru ou voile d'espoire et Mousou ou rêverie), un manuel de droit (Relever le défi du droit) et de cœurs en cœur.

Et comme pour assurer ses lecteurs qu'il ne tarira jamais d'inspiration pour leur plaisir, l'auteur annonce d'ores et déjà la parution d'autres ouvrages au cours du premier trimestre 2014.

Extraits de poèmes choisis :

1- LES DIGNES FILS D'A-

FRIQUE

" Il y a de ces dignes fils d'Afrique
Dont les noms trotteront toujours
sous les tropiques

De ces dignes fils d'antan
Dont les œuvres ne sauraient être
effacées par le temps..."

2- AFRIQUE DEBOUT

"Ils n'y croyaient pas
Ils n'y ont pas cru
Ils n'y croiraient peut être pas
Mais l'Afrique évolue..."

3- CETTE AFRIQUE QUI DIT NON

"...Je suis l'Afrique

CULTURE/Femme Leader 2014 :

La 5ème édition prévue le 8 mars, seules les nominées des autres éditions à l'honneur

LA CINQUIÈME édition de "Femme Leader" - concept socio-culturel qui vise à honorer la gente féminine pour ses engagements dans des combats de développement du pays - aura lieu le 8 mars prochain, journée internationale de la femme, a annoncé vendredi le comité d'organisation de l'événement.

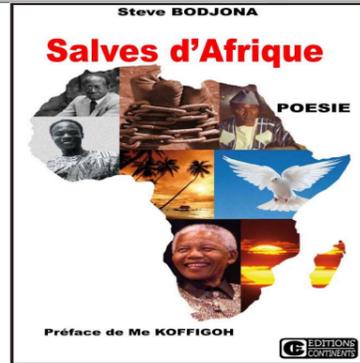


Mme Sambiani-Bagnah, Femme Leader 2013

"Femme Leader" est initié par l'Agence de communication et de production audiovisuelle "La Com.tg".

Pour cette édition, seules les nominées des éditions précédentes seront à l'honneur. Aucune autre femme ne sera nominée.

Selon les membres du comité d'organisation, cette édition vise à rendre particulièrement un hommage à ces



Ce continent qui dit non
Qui dit non au pillage
Qui dit non à la guerre
Ce continent qui prône la paix..."

TERRAIN RURAL A VENDRE

Le terrain indiqué se trouve au lieu dit Atchavé (Préfecture de ZIO), sur la route de Gblinvié à moins de 10 km à l'Ouest de Tsévié.

La surface est de cinq (05) hectares à un prix intéressant.

Contacts : 91 91 35 89 ou 97 28 33 70



Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
 Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
 (Tous travaux d'impression)
 Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)

A coté du commissariat du 5ème arrondissement
 BP : 5022 Lomé Togo
 Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
 Fax : +228 22 26 06 02
 Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
 Email : togoexpress07@yahoo.fr

ACS-BTP (Association des Communicateurs Spécialisés en BTP)

organise

ARCHIBATTOGO

2014

Thème: « La route, l'habitat et le developpement »

Du 08 au 12 Avril 2014

Lieu: Parking du Palais des Congrès de Lomé

Pays Invité d'honneur : La Côte - D'ivoire

Cibles : Architectures - BTP - Banques - Assurances
 Matériaux de Construction - Ameublements

PROGRAMME :

- Expositions
- Ateliers d'échanges
- Découvertes
- Concerts
- Miss Archibat - Togo



Info line: +228 90.36.47.34 / 92.42.51.78 / 98.58.86.84
 Facebook: archibatogo / email: archibatogo@gmail.com

CAFRAM-TOGO

Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers
 Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle
 Marquage et Impression des Supports de communication
 Prestation de service

Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74



YAHVE JIRE SHOP

HIS GRACE MAKE YOU SHINE

Tout pour votre satisfaction!
Un détour s'impose!!!
Adresse : A côté de l'hôtel "Blue Angels",
Agèè-Carcavèli - Lomé

Contacts: 97.12.56.06 / 93.14.37.47 / 93.14.37.36